Anne-Laure BUREL
Membre titulaire du CHSCTD
UNSA/SJ
TGI de ROUEN
1 Place Foch
76037 ROUEN
Mail : anne-laure.burel@justice.fr

COMPTE RENDU DU CHSCTD DU 14 SEPTEMBRE 2015

L'ordre du jour était le suivant

1°) Approbation du compte rendu de la réunion du CHSCTD du 16 décembre 2014

2°) Approbation du compte rendu de la réunion du 28 mai 2015

3°) Examen du règlement intérieur

4°) Point sur la liste des assistants de prévention

5°) Étude des registres d'hygiène et de sécurité

6°) Point sur les accidents du travail

7°) Examen des DUERP (risques psycho sociaux)

8°) Point sur les effectifs (en présence de Monsieur NOTHIAS RGRH)

9°) Point sur les travaux immobiliers (en présence de Madame ROUGE MDE)

10°) Questions diverses

Avant propos : Les déclarations liminaires ont été lues lors de la réunion et seront annexées au PV.

1°-2°) Les comptes rendus des réunions précédentes ont été approuvés.

3°) Le règlement intérieur a été modifié dans son article 3 il est ajouté " Les convocations (...) peuvent être adressées par courrier et / ou par voie électronique."

4°) Concernant les assitants de prévention, les listes ont été mises à jour et transmises aux membres du CHSCTD.

5°) Les registres ont été étudiés. Il a été fait mention d'une situation d'urgence dans un local de la PJJ au Havre, une visite des membres du CHSCTD a eu lieu mais le danger imminent n'a pas été retenu, la sitatution est en cours de traitement.

7°) Concernant l'examen du DUERP les documents de chacune des organisation est difficile à étudier M. Le Président propose qu'une commission soit créee pour chaque service (PJJ, penit...)afin que les documents soient plus faciles à étudier et à améliorer, la composition et le calendrier des réunions éventuelles seront abordés lors du prochain CHSCTD.

8°) M. NOTHIAS intervient pour faire un état concernant les effectifs sur le ressort. Il est précisé que lors de la prochaine réunion la PJJ et la Penit procèderont de la même manière. Il est rappelé que concernant les magistrats, le SAR, n'est pas en mesure d'apporter de réponse et qu'il convient de s'adresser aux Chefs de Cour. M. NOTHIAS rappelle la politique de la Chancellerie concernant les transformations de C en B, d'après lui cela éviterait de perdre des postes. Concernant les agents

techniques les postes sont maintenus. Je fais remarquer que même si les C seront de moins en moins remplacés les agents techniques ne peuvent pas être supprmiés ils sont non seulement indispensables mais font également gagner de l'argent aux juridictions qui ne sont plus contraintes de payer des entreprises extérieures pour des travaux que les agents techniques peuvent prendre en charge.
Il nous est précisé que pour 2016, 3 SA aurait été demandées pour être affectées au service centralisateur des frais de justice.
Les problèmes d'effectifs sont clairement abordés aussi bien pour les fonctionnaires que pour les magistrats, sans en apporter véritablement de réponse, c'est un fait constaté.

9°) Concernant les travaux immobiliers
- Pour Rouen , le Tribunal d'Instance ; l'administration précise qu'il existe des difficultés liées à la réception des travaux rue de Crosne ils n'auront lieu qu'au 30 octobre et non plus début octobre comme prévu initialement. Le déménagement des locaux est donc reporté sans qu'une date ne puisse être fixée.
Le Président précise que la migration informatique est prévue entre les 16 et 18 novembre et que l'ouverture au public est a priori maintenu pour cette date. Le 23 septembre une réunion du comité de pilotage était censée avoir lieu. A ce jour, je n'ai pas eu de retour sur ce point.

Sur interpellation de Mme Desfaudais il est demandé qu'une visite du CHSCTD ait lieu dans les locaux rue de Crosne à réception des travaux. Il est précisé également que le bail du TI sera résilié au 31 décembre de cette année.

Une entreprise de déménageurs a été mandatée mais ils ne seront chargés que de déplacer les cartons qui auront été préparés en amont par les agents. Mme Radolla précise que les agents en ont été informés qu'il reste à rétablir un nouveau planning.
Mme Radolla mentionne une difficulté qui pourrait se présenter au moment des élections de décembre, des locaux devront être à la disposition du TI qui tient les permanences en matière éléctorale. La sécurité du TI est assurée un avenant au contrat de la société de gardiennage a été signé.

Le mardi 3 novembre 2015 une visite sur les lieux du CHSCTD est envisagée.

- Pour Rouen, le TGI, la restructuration des locaux est prévue pour début 2016, le Président précise que les plans pourront être mis à la disposition du CHSCTD.
Concernant les façades, elles ont été sécurisées.

- Pour Rouen, l'annexe du TGI , le planning de réaménagement n'est pas fixé , la mise en électrique conformité n'est prévue qu'à compter de janvier 2016.

- Pour le Havre, l'escalier est terminé, le logement du gardien a été refait, il n'y a plus d'avis défavorable de la commission de sécurité. Les opérations concernant la toitures débutent, les études ont été lancées et le budget n'est utlisé, à cet effet, que par tranches. Le changement des chaudières du TGI et du TI doit débuter en janvier 2016.

- Pour le Havre, l'annexe une expertise est en cours avec la société qui a construit le bâtiment. L'action est commune avec le ministère de l'intérieur qui partage nos locaux. La garantie décennale est encore à mettre en oeuvre.

- Pour Dieppe ; le problème quant à la taille des locaux est abordé le TGI et le TI se partagent le même bâtiment.

10°) Questions diverses

- Il est demandé qu'une personne du SAR représentant le budget soit présente au prochain CHSCTD.
- Une visite au SPIP du Havre est prévue le 10 novembre, un rapport devrait être établit et à disposition des membres du prochain CHSCTD.

Concernant les autres points ils ont été abordés mais aucune mention particulière n'est à apporter.

Anne-Laure BUREL
TGI de ROUEN
Greffier Correctionnel